

Comité de pilotage du site Natura 2000 : Marais du Bec d'Ambès



11 Février
2020

- Bilan des outils Natura 2000 :
- La **Charte** : engagement de base, qui a pour but le **maintien** et la **valorisation** des pratiques existantes respectueuses du site :
 - Une première signature de charte en 2019 ;
 - Natura 2000 est une démarche **participative**, qui concilie **préservation de la nature et préoccupations socio-économiques**.



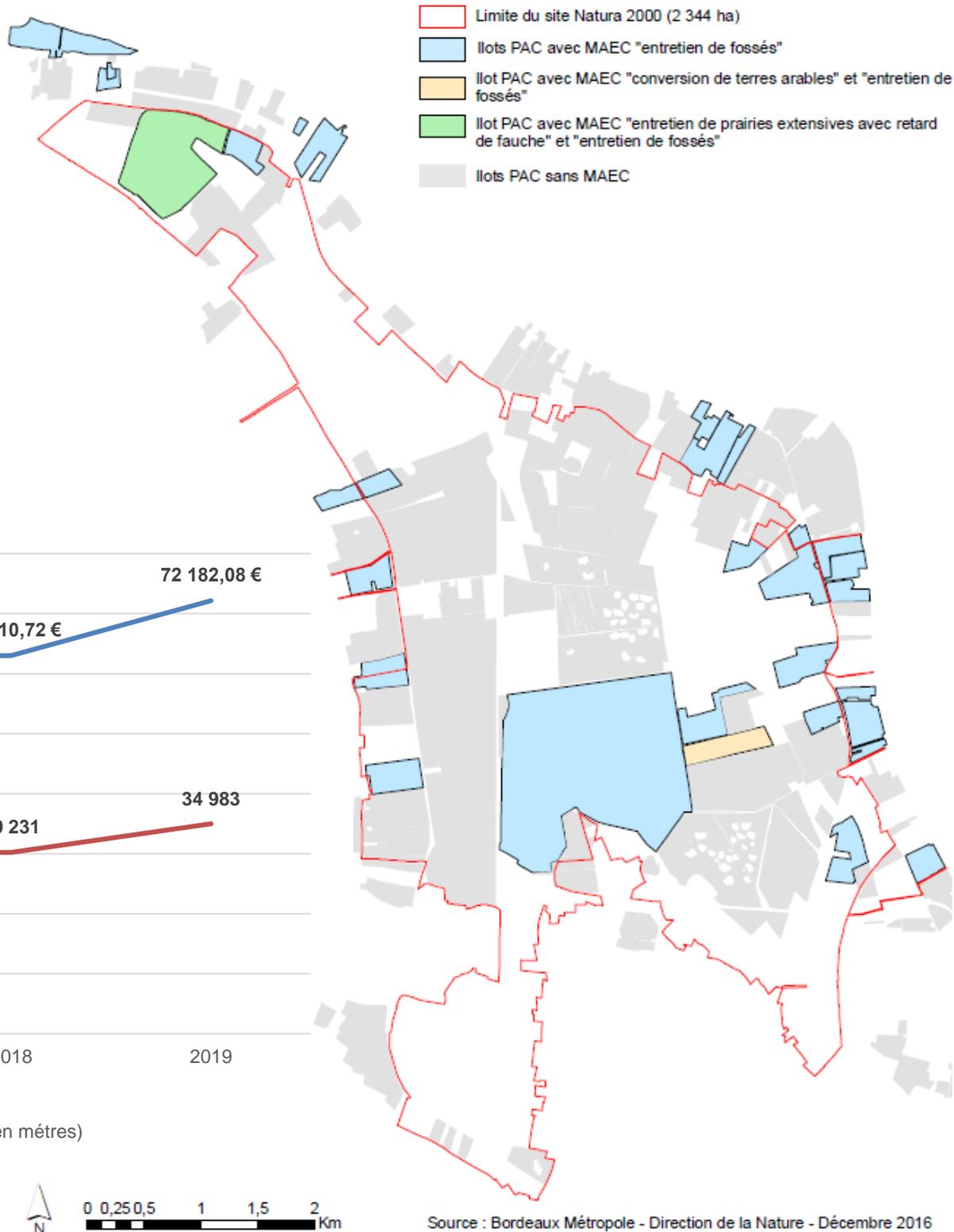
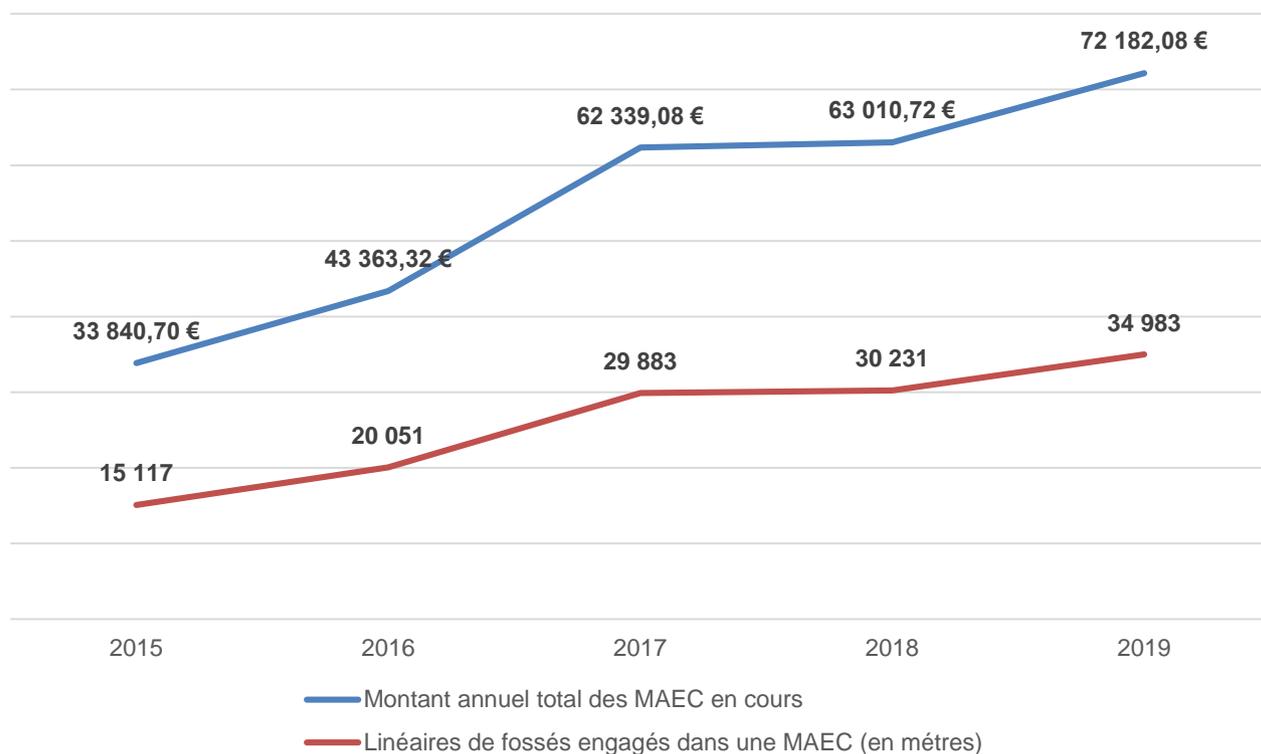
- Les **Mesures Agro-Environnementales et Climatiques** :
 - 6 dossiers en 2015, pour un total de 189 000€ sur 5 ans ;
 - 3 dossiers en 2016, pour 47 000€ sur 5 ans ;
 - 4 dossiers en 2017, pour 95 000€ sur 5 ans ;
 - 1 dossier en 2018, pour 3 500€ sur 5 ans ;
 - 1 dossier en 2019, pour 46 000€ sur 5 ans.

- Reconduction possible des **MAEC signées en 2015 pour une sixième année supplémentaire.**



■ Bilan 2012-2019 des MAEC :

- 8 agriculteurs engagés ;
- 22 ha de terres agricoles inscrites ;
- 35 km de fossés.



- Les projets en cours et à venir sur la Presqu'île : *cohérence entre les différentes actions menées sur le territoire et Natura 2000.*
- Sortie grand public sur le Petit Marais :
 - En collaboration avec l'association Ecosite du Bourgailh ;
 - Environ vingt participants, fin septembre 2019.
- Restauration de la grange « Lacone » :



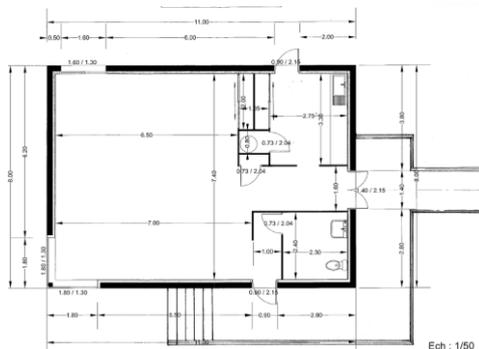


- Le projet agro-environnemental des marais de Peychaud :
 - Acquisition par Bordeaux Métropole de 200 ha de marais et de la jalle de Peychaud en octobre 2018 ;
 - Élaboration d'un projet conciliant les enjeux écologiques, agricoles et hydrauliques – Etude en cours pour une potentielle filière bioénergie ;
 - Eléments de calendrier :
 - Mi-2020 : Validation d'un scénario de réaménagement ;
 - 2021 : Premières mises en œuvre sur le terrain...



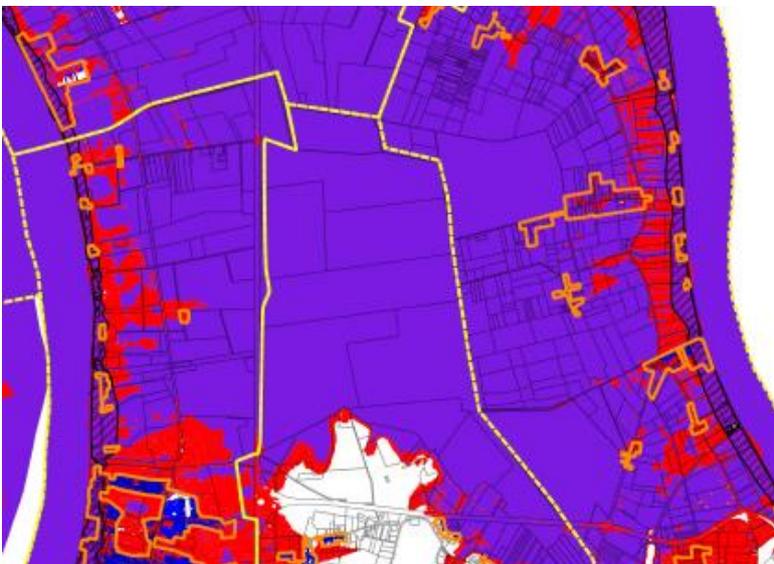
■ Projet de la **maison des marais** :

- Aménagement d'une **salle collective** capable d'accueillir des réunions et des animations ponctuelles valorisant ce territoire ;
- Budget global : 150 000€ ;
- Début espéré des travaux : automne 2020 ?



Source : Commission Syndicale des Marais de Montferrand (2018)

- Vulnérabilité des exploitations agricoles aux risques inondation :
- Discuter de la réglementation du futur PPRI avec la DDTM, sur la thématique agricole ;
- Calendrier prévisionnel de la DDTM :
 - Mi-2020 : consultation des Personnes Publiques Associées ;
 - Automne 2020 : Enquête publique ;
 - Fin 2020/début 2021 : Approbation du règlement et des cartes.



- La **politique agricole** de Bordeaux Métropole :
 - Deux grands axes adoptés lors du conseil de **novembre 2018** :
 - ✓ Définir une **stratégie opérationnelle et pluriannuelle** ;
 - ✓ Fixer le **règlement d'intervention** de Bordeaux Métropole au profit des exploitants de son territoire ;
 - Différents partenariats avec la **Chambre d'Agriculture** et la **SAFER** notamment.

- **Valorisation du Parc de Cantefrêne** :
 - Accompagnement de la mise en œuvre ;
 - Premiers aménagements : dès 2020 (parking végétalisé).



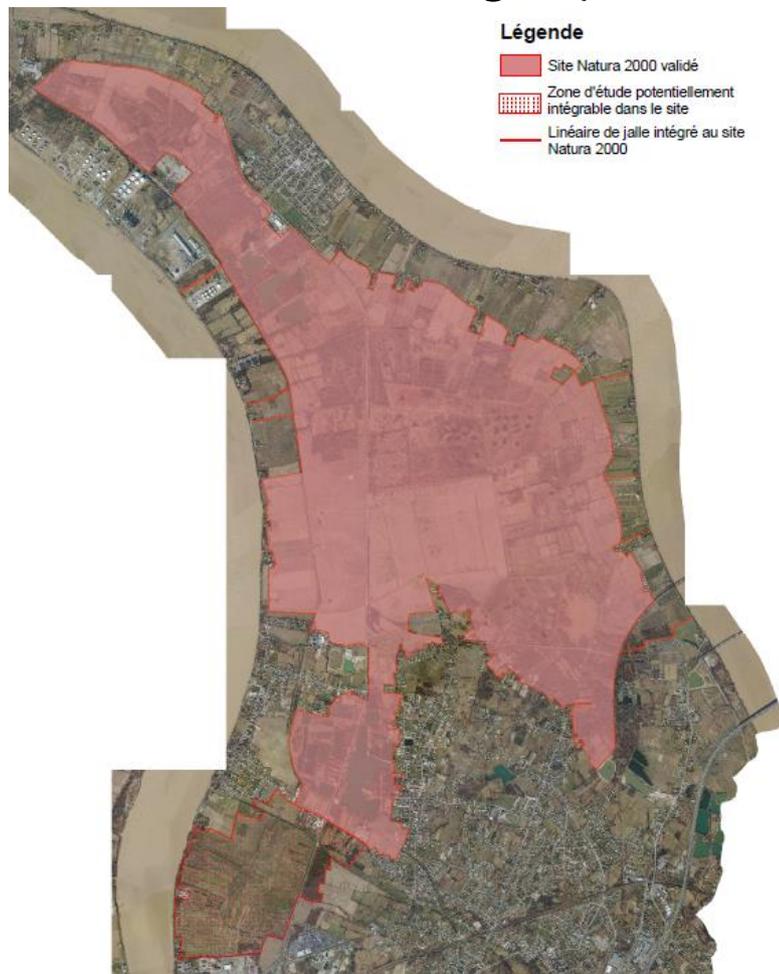
- Mise en place d'un passage à faune sous-voirie :
- Les collisions routières sont des menaces importantes pour la Loutre et le Vison d'Europe ;
- Coût des travaux : 15 000€ (cofinancé par l'Agence de l'Eau).



Exemples d'aménagements réalisés par Bordeaux Métropole

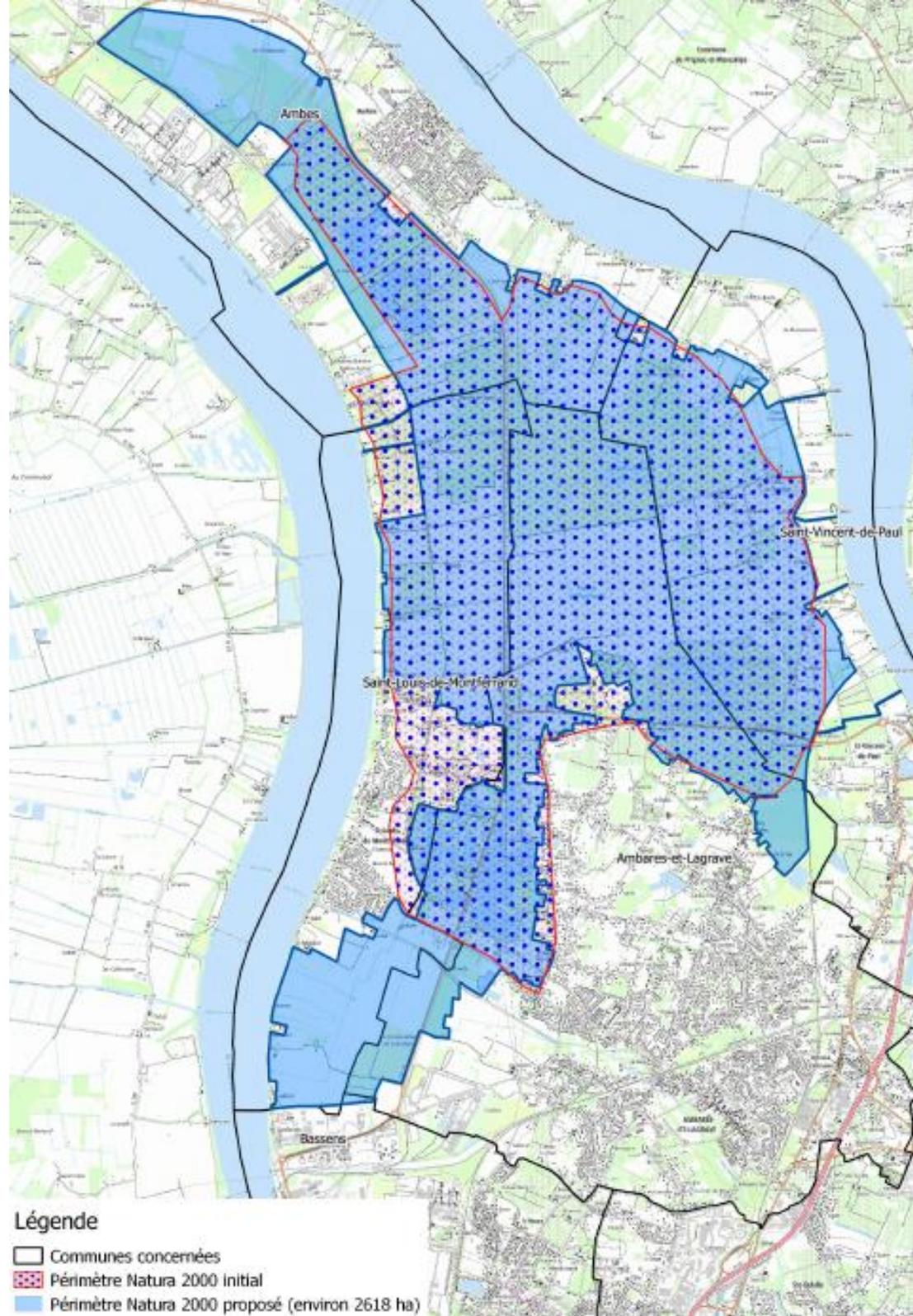
- Discussion autour du périmètre :

- Le zonage proposé correspond à celui initialement établi fin 2012 (incluant une partie de la Palue de Sabarèges).



Légende

- Site Natura 2000 validé
- ▨ Zone d'étude potentiellement intégrable dans le site
- Linéaire de jalle intégré au site Natura 2000



Légende

- Communes concernées
- ▨ Périmètre Natura 2000 initial
- Périmètre Natura 2000 proposé (environ 2618 ha)

- Objectifs de la phase d'animation 2020 :
 - Préparation des prochaines campagnes de contractualisation des MAEC, dans le cadre de la future PAC ;
 - Relance des actions de communication et d'information ;
 - Adhésion des acteurs locaux et des communes intéressés à la Charte Natura 2000 ;
 - Pilotage du projet agro-environnemental des marais de Peychaud.



Merci de votre attention.



Contact : y.suffran@bordeaux-metropole.fr

Comité de pilotage du site Natura 2000 : Marais du Bec d'Ambès



11 Février
2020